



# LA LETTRE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES



Madame, Monsieur,

## Edito

Quatre ans sont passés depuis mon élection à la présidence de la commission médicale du centre hospitalier. Il est temps de passer la main à un confrère qui défendra à son tour les intérêts de notre établissement et la qualité de la prise en charge de nos patients. Ce mandat est passé très vite avec beaucoup de changements, de projets, de coopérations, de réunions mais aussi des contraintes. N'étant pas un adepte de la politique de la chaise vide, j'ai essayé de participer activement à tous les projets et faire entendre la voix de la communauté médicale en accompagnant le changement nécessaire de nos pratiques de soins, les coopérations privées comme publiques et la réorganisation inévitable de notre centre hospitalier.

La commission médicale m'a apporté de façon solide son soutien durant ces quatre ans et j'ai pu compter sur des chefs de pôle légitimes, responsables et investis.

Le Docteur BONNET, vice-présidente de la commission médicale, a été d'une aide considérable pour assurer une réflexion forte et mûre.

Ne pouvant pas citer toutes les actions qui ont mobilisé les équipes pendant ces quatre années, je me contente de citer les deux audits (coopération et performance), les multiples missions ANAP d'amélioration de la performance hospitalière, la certification, la réorganisation des divers services hospitaliers et l'ouverture de la maison médicale de garde. Un projet médical a été élaboré pour tracer une trajectoire pour les quatre années à venir.

Ce travail a été mené avec une direction dynamique qui a su porter le changement et défendre les intérêts du centre hospitalier malgré des contraintes financières et territoriales fortes.

Le prochain mandat sera assez chargé également avec un plan triennal contraignant, des groupements hospitaliers de territoire qui vont se dessiner bientôt et une contractualisation interne que nous devons mettre en place. Ce travail sera assuré par la nouvelle commission médicale élue le 29/10/2015 et le nouveau président qui sera élu le 02/12/2015.

Je ne souhaite pas renouveler ma candidature à la présidence de la commission médicale parce qu'il me semble plus sain d'envisager un changement des acteurs pour que nous gardions nos liens cliniques et soignants et impliquer au mieux les divers responsables médicaux dans la politique hospitalière.

Conscient des imperfections et maladresses qui ont pu survenir, je me suis investi de toutes mes forces pour défendre le service public hospitalier arlésien dans tous ses secteurs. Tout en valorisant nos points forts, je ne me suis jamais gêné de pointer nos difficultés. J'ai tâché de nouer des liens entre les hospitaliers et les collègues libéraux afin d'améliorer leur perception de notre établissement.

J'ai été très honoré de présider la commission médicale et de parler au nom du centre hospitalier d'Arles.

Nous devons tous rester confiants dans l'avenir de notre établissement, qu'il faut savoir défendre et moderniser en se rappelant la noblesse de notre mission et savoir l'accomplir avec altruisme, amour et respect.

Antoine KHALIL  
Président de la CME

## Renouvellement de la CME

Les élections pour le renouvellement de la Commission Médicale d'Etablissement (CME), instance représentative des médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens et sages-femmes ont eu lieu le 29 octobre.

Trois collègues ont été concernés par l'élection : celui des praticiens hospitaliers, celui des praticiens contractuels et celui des sages-femmes.

Pour les praticiens hospitaliers, ont été élus :

- les Dr Abdelkrim FREIDJI et Julien PONS au titre du pôle Chirurgie, spécialités chirurgicales et plateau technique associé, le Dr Catherine GHOUILA HOURI ayant été élue suppléante,
- le Dr Caroline ANSELME (pôle Gériatrie),
- les Dr Sylvie MICHEL et Jonhy RAKOTOVAO (pôle Médecine et spécialités médicales),
- le Dr Karim KRECHIEM (pôle Médico-technique),
- le Dr Jacques LICATA (pôle Mère-enfant),
- les Drs Maud PALICOT, Maurice SAIDI, Valérie LACHAUD et Khadija PINCHON (pôle Urgences -Réanimation adultes-Cardiologie), le Dr Filipe RODRIGUES ayant été élu suppléant.

Pour les praticiens contractuels, ont été élus les Dr Alexandre BALLOT, Lionel BOURGEOIS et Mme Marie-Dominique GIOVACCHINI, le Dr François VEYRUN ayant été élu suppléant.

Pour les Sages-femmes, ce sont Mmes Jocelyne BRUN et Sandrine DELLA GIOVANNA qui ont été élues.

La Lettre félicite les nouveaux élus qui composeront, pour 4 ans avec les membres de droit (chefs de pôles, chefs de services et/ou de structures internes), la nouvelle CME qui se réunira le 2 décembre pour notamment élire son Président et son Vice-Président ainsi que les membres des sous commissions réglementaires de la CME.



Le 16 novembre à midi les personnels du centre hospitalier ont manifesté leur émotion et leur solidarité aux victimes des attentats de Paris par une minute de silence dans le hall de l'hôpital.

## SOMMAIRE

La chambre mortuaire .....	P 2 - 3
La blanchisserie, un nouvel ensemble de matériel .....	P 3
Les 10 km d'Arles .....	P 4
Quelques Brèves .....	P 4
Bienvenue et bonne route à... ..	P 4

Le personnel de la chambre mortuaire est composé de 2 agents présents à temps plein qui exercent les missions liées à la prise en charge des patients décédés au centre hospitalier d'Arles.

Messieurs Robert MARTIN et Bernard PANSARD sont présents de façon alternative tous les jours de l'année et assurent la toilette et l'habillage des corps qui leurs sont confiés afin de les présenter à leurs proches dans un environnement propice au deuil et au recueillement.

Ces agents exercent un métier méconnu, psychologiquement exigeant et qui nécessite de faire preuve de compréhension et d'empathie envers des familles souvent bouleversées par le décès d'un être cher.

En complément des services de l'état civil,



ils assistent également les familles endeuillées en leur communiquant les informations indispensables relatives à la réglementation qui entourent le décès et les procédures d'obsèques.

Les services proposés par la chambre mortuaire et notamment l'accueil des défunts et de leur famille ont été améliorés au cours

de ces dernières semaines par la réalisation de travaux de rafraîchissement des salles d'attente et de présentation des corps. Des travaux en matière d'éclairage et de réfection de faux plafond ont également été engagés et permettent aujourd'hui un accueil plus en accord avec les attentes des familles.

## QUELQUES CHIFFRES POUR L'ANNÉE 2014

Nombre de décès : 465  
(Depuis 2000, le nombre de décès annuel est de plus de 400).

Prélèvements de cornées réalisés : 16

La plupart des défunts sont âgés de plus de 70 ans.



La Lettre a rencontré Monsieur Robert MARTIN, maître ouvrier principal affecté à la chambre mortuaire depuis 1994.

### La Lettre :

Monsieur Martin, pouvez-vous présenter votre travail ?

### Robert MARTIN :

Lorsqu'un décès survient pendant les heures d'ouverture de la chambre mortuaire, nous nous rendons dans le service pour chercher le corps du défunt. En dehors de ces horaires, ce sont les brancardiers qui ont la mission de descendre les corps dans notre service. Dès notre présence dans les étages, a lieu le premier contact avec la famille du défunt. Nous discutons avec elle pour connaître ses intentions puis nous les accompagnons pour la réalisation des démarches administratives.



Lorsque le corps du défunt arrive, nous le mettons dans un des 12 casiers réfrigérés. Si la famille décide de ne pas rapatrier le corps à son domicile, nous effectuons la

toilette et l'habillage de la personne décédée avec les vêtements choisis par la famille. Nous n'administrons aucun soin funéraire.

Si la famille demande des soins de conservation, nous faisons intervenir un thanatopracteur qui réalise son intervention au sein de la chambre mortuaire.

Il faut savoir que les familles des défunts de culte musulman nous demandent de ne pas toucher les corps. Par tradition, ce sont des hommes musulmans qui font la toilette aux défunts et des femmes musulmanes aux défuntes. A cette occasion et seulement à cette occasion, nous mettons notre salle de préparation à leur disposition.

Nous tenons à restituer toute sa dignité au défunt et traitons tous les corps de la même façon. Ainsi, lors du décès d'une personne sans ressources nous trouverons toujours de quoi l'habiller et ferons tout pour la rendre présentable.

### La Lettre :

Votre service vient d'être rénové, en quoi cela s'en ressent-il dans votre travail ?

### Robert MARTIN :

En effet, 3 salles de présentation, le hall du service, le couloir d'entrée et le hall d'accueil ont été repeints. Depuis très longtemps, nous laissons à disposition des familles un cahier de doléances visant à toujours améliorer nos services. Après analyse du cahier, nous nous sommes aperçu qu'avant les travaux, beaucoup de familles

se plaignaient des conditions pratiques d'accueil au sein du service. Depuis ces travaux d'embellissement, cela n'apparaît plus du tout. Reste maintenant à finir la deuxième tranche de travaux concernant les locaux non accessibles au public et qui nous permettra de pratiquer les soins aux défunts dans un environnement plus adapté.



### La Lettre :

Depuis plus d'un an maintenant, vous travaillez avec le service de coordination hospitalière des prélèvements d'organes, en quoi cela fait-il évoluer votre travail ?

### Robert MARTIN :

L'équipe de coordination hospitalière intervient dans une salle de prélèvements réservée uniquement à leur travail. Nous installons le corps pour le prélèvement puis nous intervenons, une fois le prélèvement effectué par l'équipe de prélèvement, pour récupérer le corps du défunt puis nous nettoyons la salle selon une procédure très précise. Ce travail avec l'équipe de coordination hospitalière est très intéressant.

**La Lettre :** Dans votre mission, qui êtes-vous amenés à rencontrer ?

**Robert MARTIN :**

Nous travaillons en premier lieu étroitement avec les familles. Nous veillons à être toujours très proches d'eux, nous leur parlons de leur disparu. Un point d'honneur de notre service est de savoir être à l'écoute de ces familles. C'est pour cela que nous les guidons et les accompagnons en personne pour faire les démarches administratives. Nous ne voulons pas les laisser dans le désarroi. Notre métier nous oblige à la patience car en période de deuil les personnes que nous rencontrons ne comprennent pas toujours ce qu'il se passe et nous sommes souvent amenés à répéter plusieurs fois les mêmes informations.

Ensuite, nous travaillons aussi avec les pompes funèbres lorsqu'ils les ramènent à domicile ou lorsqu'ils adressent un thanatopracteur.

Nous rencontrons aussi les services de police pour diverses raisons. Evidemment, lorsqu'un décès semble suspect

et nécessite une autopsie qui sera effectuée à Nîmes ou à Marseille, mais pas au centre hospitalier d'Arles qui n'est pas agréé pour ce type de mission. Mais la police est aussi présente lors de la mise en bière si le corps quitte la commune afin d'apposer les scellés.

Enfin, si le défunt n'a pas de famille connue, nous nous occupons des affaires administratives en travaillant avec l'état-civil. Ce service doit tout faire pour être sûr que le défunt n'ait pas de famille.

**La Lettre :**

En conclusion, quelles sont les qualités nécessaires pour travailler au sein de la chambre mortuaire ?

**Robert MARTIN :**

Un agent de chambre mortuaire doit être à l'écoute des familles.

Il doit les guider et les supporter dans toutes les démarches. Il doit mettre un point d'honneur à rendre toute la dignité possible au défunt.

J'ai un message pour mes collègues des étages, nous sommes là pour prendre le relais avec les familles après votre travail auprès du défunt et de celles-ci.



## BLANCHISSERIE

### Un nouvel ensemble de matériel de repassage et de pliage du linge



Polyvalence, performance et ergonomie

Ce nouvel équipement permet d'assurer une production de 4 200 pièces par jour contre 3 500 articles auparavant et de sécher, défroisser et plier les draps, alèses, dessus de lits, nappes, serviettes de tables, taies d'oreillers et traversins puis de les déposer sur un convoyeur de sortie à destination du tapis de réception.

Toutes ces opérations sont réalisées à l'aide d'une gestion informatique assurant précision et traçabilité.

Une formation spécifique sera apportée aux agents, mettant en avant la rationalisation des gestes et le positionnement du corps pour éviter aux opérateurs les mauvaises postures et les problématiques liées aux Troubles Musculo Squelettiques.

Economies et développement durable

Ces matériels sont également plus économiques sur un plan énergétique puisque les consommations électriques et de vapeur sont réduites.

Les temps de séchage et de finition sont également considérablement réduits

ce qui améliore de fait la productivité de l'équipement. Ce matériel permet en outre de limiter les nuisances caloriques et sonores pour les agents travaillant au sein du service.

Le centre hospitalier d'Arles, le personnel et les usagers bénéficient ainsi des dernières innovations technologiques permettant d'améliorer la qualité de la prestation linge.



#### CHIFFRES CLÉS

- 822 tonnes de linges lavés en 2014
- 3.25 tonnes de linges lavés par jour
- Prix du Kilo du linge lavé : 1,20 €
- 18 professionnels en blanchisserie
- 80 000 € de linges à caractère hôtelier et professionnel achetés en 2014

Une sècheuse repasseuse, une plieuse polyvalente et un empileur multi-voies ont été mis en service le lundi 9 novembre 2015. Acquis auprès de la société JENSEN pour un montant avoisinant les 250 000 euros, l'installation de ces équipements a été réalisée du 6 au 9 novembre dernier sans interrompre la production.

Le remplacement de l'ancienne installation en fonctionnement depuis 27 ans permet d'éviter une maintenance coûteuse et d'améliorer les conditions de travail des personnels ainsi que la qualité de finition de traitement du linge plat.

## Quelques brèves...



### Les nouveaux internes

Le 2 novembre a eu lieu l'accueil des 20 nouveaux internes. Cette manifestation désormais traditionnelle s'est accompagnée d'un moment de convivialité au sein d'une journée marathon pour les jeunes praticiens en formation qui ont pris connaissance de leurs affectations, découvert leurs logements, obtenu le nécessaire pour fonctionner (blouses, cartes magnétiques...) et bénéficié d'une formation au logiciel Actipidos, le tout dans la bonne humeur. La Lettre leur souhaite la bienvenue pour ces 6 mois de stage.



### Journée de sécurité du patient

Le 24 novembre a eu lieu la journée sécurité des patients. La lettre reviendra sur cette journée dans sa prochaine édition.



### Journée du diabète

Le 14 novembre dans le cadre de la journée mondiale du diabète, l'équipe du service de diabétologie dirigée par le Dr Laure ROCHER et de l'hôpital de jour de médecine a tenu un stand de prévention et de dépistage du diabète sur le marché d'Arles.

### Inauguration du Café de la Pinède

Le Café de la Pinède a été inauguré en présence de Monsieur SCHIAVETTI, Maire d'Arles et de Monsieur BRANCATO, directeur de la société DALTYs. Un moment convivial pour un espace qui l'est tout autant.



### 10 km d'Arles : l'équipe du centre hospitalier a remporté le trophée des entreprises et collectivités participantes



Comme chaque année désormais, le centre hospitalier d'Arles a été représenté par une équipe nombreuse pour les 10 km d'Arles. Elle a porté haut les couleurs de l'établissement et a donné une réelle visibilité aux messages de prévention liés à l'opération Octobre Rose. Cette course qui s'est déroulée le 25 octobre a en effet également permis à l'équipe de l'hôpital de jour de médecine et d'oncologie et à son responsable, le Dr Malika CHAOUICHE, de communiquer sur les pathologies carcinologiques et la nécessité du dépistage précoce notamment du cancer du sein.

Au niveau sportif, l'hôpital s'est distingué par le nombre de ses participants qui l'a placé en tête des entreprises et collectivités participantes. Une coupe a été remise aux coureurs hospitaliers présents lors de la remise des trophées. La Lettre félicite tous les participants et remercie le comité d'organisation pour la qualité de son travail.

## Bienvenue et bonne route à...

Le Dr Aude GRANDMOUGIN, praticien contractuel, a pris ses fonctions au service des urgences le lundi 2 novembre.



Le Dr Iulia BORS renforce l'équipe du service de cardiologie depuis le lundi 2 novembre.



Le Dr Léonore ZAGDOUN, assistant spécialiste endocrino-diabétologie, a rejoint le service de médecine le lundi 16 novembre.

Bonne route au Dr Mohamed ESSID, assistant spécialiste associé, qui a quitté le service de cardiologie le 3 novembre 2015.

Le 29 octobre, Marcellin THOMAS, technicien supérieur hospitalier au service biomédical a fêté son départ en retraite après 44 ans de service.

